



LISTE D'APTITUDE 2013 de B en A

CAPL du 12 novembre 2013

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour donner un avis sur la liste d'aptitude pour accès au grade d'inspecteur des finances publiques.

Le syndicat FO-DGFIP dénonce la politique de régression sociale sans précédent. Pour la deuxième année consécutive, le plan de qualification ministériel (PQM) est en nette diminution.

Afin de préparer au mieux la CAPL, FO-DGFIP exige de connaître les possibilités de promotion avant la tenue de la CAPL. Selon les dispositions du Décret de 1982, les élus du personnel doivent disposer d'un niveau d'information équivalent à celui de l'administration.

La fiche d'évaluation des aptitudes et qualités du candidat a été modifiée. Cette fiche ne comporte plus de titre, l'aptitude à la mobilité fonctionnelle a été rajoutée en contradiction avec la note de service dont un des critères est l'aptitude à la mobilité fonctionnelle et géographique. Une étoile supplémentaire est apparue pour chaque item.

FO-DGFIP dénonce sa redondance avec le tableau synoptique du compte-rendu de l'entretien d'évaluation. De plus, cette fiche n'étant pas remplie en présence de l'agent au moment de la notation, elle n'est pas toujours complétée avec cohérence par les chefs de services.

FO-DGFIP 87 revendique :

- d'une part, et à minima, la reconduction du Plan de Qualification Ministériel 2009-2012 et en conséquence le classement d'un nombre significatif de collègues.
- d'autre part, la non prise en compte de la fiche d'évaluation locale des aptitudes et des qualités du candidat, celles-ci n'apportant qu'une confusion complémentaire à la bonne compréhension du dossier de l'agent.